



Regularisation de titre de séjour sous OQTF

Par **tuka**, le **26/08/2016** à **01:01**

Bonjour,

Je suis un étudiante étrangère sous OQTF, j'habite à Lyon, j'aimerais connaître les démarches pour régulariser sa situation, sachant que je vis et que je suis pacsée avec mon compagnon qui est français? les délais de rdv sont très longs à Lyon, je n'ai pu obtenir une date que le 4 avril, pensez vous qu'en faisant appel à un avocat, la procédure peut être accélérée sachant que j'ai un dossier complet à présenter ?

en vous remerciant.

Par **youris**, le **26/08/2016** à **09:49**

bonjour,

le pacs ne donne pas droit automatiquement à un titre de séjour surtout si vous avez fait l'objet d'une OQTF.

en général, les préfectures exigent un an de pacs avec les preuves de vie commune.

un avocat peut être utile.

salutations